



## Compte-rendu du comité de pilotage N°4 du 10 mai 2005

<b>Participants CG48</b>	<b>Jean-Paul POURQUIER</b> , Président du Conseil Général de Lozère <b>Jean-Jacques DELMAS</b> , Maire de Mende et président de la commission Technologies de l'Information et de la Communication <b>Yves CASTEL</b> , Directeur Général des Services <b>Patrick BOYER</b> , Directeur des assemblées et de l'informatique <b>Eric DEBENNE</b> , Directeur de Cabinet	<b>Participants DR LR</b>	<b>Françoise BAYLE</b> , Directeur Régional de France Télécom <b>Bernard MASSON</b> , Directeur délégué pour la Lozère <b>Jean-Christophe ARGILLERE</b> , Directeur de la communication et Délégué aux collectivités locales
<b>Date</b>	10 mai 2005	<b>Rédacteur</b>	Bernard Masson bernard.masson@francetelecom.com
		<b>Version</b>	N°1

**Destinataires** Les participants

---

### 1. L'équipement Haut Débit pour le grand public

Actuellement 15 centraux sont équipés ADSL pour près de 60% de la population.

Les prochains centraux ADSL seront :

Ispagnac (11 mai 2005), Badaroux (18 mai 2005),

Le Massegros (15 juin 2005), Chastel Nouvel (23 juin 2005),

Chambon le Château (27 juillet 2005).

Le Bleymard, Chabannes, St Alban et Meyrueis seront équipés avant la fin 2005 et les 37 autres centraux en 2006.

France Télécom présente la carte de couverture ADSL fin 2006, les 61 centraux de Lozère seront tous équipés : 82% de la population aura accès au Haut Débit, ce qui sera supérieur au taux de couverture de l'Allemagne.

18% de population ne pourra accéder à l'ADSL pour des raisons d'éloignement des centraux (le maximum étant de 7 à 10 Kms). France Télécom propose des solutions alternatives : depuis fin 2004 la technologie satellite + Wifi, et fin 2005 la technologie

Wimax encore plus puissante est prévue (licence demandée). Pour ces solutions, les collectivités locales intéressées peuvent d'ores et déjà lancer des consultations.

## **2. L'équipement Haut Débit SDSL pour les entreprises (plan ZAE)**

France Télécom a prévu d'équiper les 25 zones d'activité économique (ZAE) de Lozère en technologie Haut Débit SDSL à débit symétrique garanti : 22 en 2005 (dont 19 en 2 Mb/s et 3 en 8 Mb/s), 3 en 2006 (en 2 Mb/s).

La zone vitrine de Mende, route de Chabrits, qui inclue POLEN (Pole Lozérien d'Économie Numérique), passera de 2 à 8 Mb/s en 2007. Le débit prévu doit permettre de répondre partout à tous les besoins des entreprises lozériennes.

M. DELMAS souhaite que la Lozère dispose d'une ZAE avec des accès en très haut débit (100 Mb/s) sur le modèle de celle de St-Flour pour attirer les nouvelles entreprises. Aucune zone de Lozère ne dispose actuellement d'entreprises nécessitant de très hauts débits et l'investissement nécessaire serait très lourd pour France Télécom. Des éléments justifiant cette demande et permettant un retour sur investissement sont demandés au Conseil Général. Ce dossier sera ensuite communiqué à la Direction nationale de France Télécom pour décision.

## **3. Le développement des usages**

Le Conseil Général de Lozère prévoit 3 actions :

- *la mise en place d'un centre de ressources culturelles sur internet (numérisation des archives départementales et des registres d'état-civil),*
- *la mise en place d'un serveur internet avec un SIG (système d'information géographique) comprenant le cadastre numérisé des 185 communes et intégrant les réseaux téléphonique et électrique,*
- *le raccordement des collèges sur le réseau régional.*

France Télécom remet au Conseil Général un dossier d'information sur le développement des nouveaux usages. En particulier le Haut Débit peut permettre de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées.

Le Conseil Général va lancer une étude cet été sur un schéma départemental des technologies de l'information et de la communication. Cette étude, qui sera réalisée par l'IDATE, intégrera les services et usages à proposer aux citoyens et aux entreprises de Lozère.